

GUIDE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE - BONIFICATION DE LA VALEUR DE PRODUCTION (60-42-01)

INTRODUCTION

Ce guide explique les principales étapes à suivre ([section A- Procédure de dépôt](#)) pour déposer une demande au programme d'aide à la production télévisuelle – Bonification de la valeur de production dans [SOD@ccès](#), le portail de dépôt électronique sécurisé de la SODEC.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le [Sommaire de l'utilisateur SOD@ccès](#) en allant sur Mon dossier SOD@ccès sur le site Web de la SODEC.

Pour toute question relative au programme, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse : services.financiers@sodec.gouv.qc.ca

PROCÉDURE DE DÉPÔT

- La première tâche à effectuer en vous connectant au portail de dépôt [SOD@ccès](#) consiste à créer votre profil d'utilisateur, à moins que vous ayez déjà utilisé SOD@ccès pour des demandes antérieures.
- Veuillez ensuite sélectionner le code du programme d'aide à la production télévisuelle - Bonification de la valeur de production suivant : **60-42-01** et compléter les différentes tâches demandées.
- Vous devez répondre à chacune des questions du formulaire de dépôt et téléverser les documents demandés dans les tâches subséquentes.
- **Nous vous invitons à consulter à l'avance la liste des documents que vous aurez à remplir avant de les téléverser dans les tâches assignées ([section B- Liste des documents requis](#)).**
- Une demande ne peut être soumise tant que les documents obligatoires n'ont pas été téléversés dans les tâches assignées.
- Vous pouvez débiter votre demande et la poursuivre plus tard. Assurez-vous toutefois de l'envoyer avant la date limite.
- Lors de votre première connexion à SOD@ccès, vous devrez également soumettre l'intégralité des documents requis pour constituer le dossier maître de l'entreprise ([section C- dossier maître](#)).

LISTE DES DOCUMENTS REQUIS

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents devant être joints à la demande. Lorsqu'indiqué, vous devez utiliser les gabarits du programme disponibles dans SOD@ccès et sur le site Internet de la SODEC.

Assurez-vous de fournir les informations demandées dans les différents gabarits de façon précise et détaillée. Consultez à l'avance ces gabarits afin de vous octroyer le temps nécessaire pour collecter l'information et les données demandées.

Nom du document	Type de document	Obligatoire
Formulaire principal	<p>À compléter directement en ligne</p> <p>Le formulaire de demande est structuré en trois parties distinctes :</p> <p>Admissibilité de l'entreprise requérante Des informations financières et des données sur l'emploi pour les deux derniers exercices financiers sont aussi demandées.</p> <p>Présentation et admissibilité du projet : type de projet, télédiffuseur, données financières relatives au budget bonifié, coproduction, utilisation d'œuvres musicales québécoises existantes, calendrier de production, etc.</p> <p>Évaluation du projet <u>Présentation du format et du concept</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - thématiques, structure narrative, originalité - éléments ayant une portée internationale - postes clés - potentiel de commercialisation à l'international <p><u>Bonification de la valeur de production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - description des éléments mis en valeur, des montants ajoutés au devis de production et de leur impact sur la valeur de la production; <p><u>Plan d'action sur les marchés internationaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - objectif de vente - réseau de contacts à l'étranger - présence sur les marchés internationaux <p><u>Historique et expérience (entreprise, producteurs, distributeurs) des personnes chargées de la commercialisation du projet et de l'entreprise sur les marchés internationaux.</u></p>	X

Déclaration du requérant	<p>Veillez utiliser le gabarit Déclaration de l'entreprise requérante.</p> <p>La déclaration doit être signée par le représentant autorisé de l'entreprise requérante.</p>	X
Devis de production sommaire	<p>Veillez utiliser le gabarit Sommaire Devis de production.</p> <p>Le devis de production sommaire de la série doit distinguer, sur deux colonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la composante du devis confirmé pour le marché national; - la composante du devis bonifié pour la mise à niveau internationale. 	X
Devis de production détaillé	<p>Document interne fourni par le requérant</p> <p>Le devis de production détaillé doit distinguer, sur deux colonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts de production confirmés pour le marché national; - les coûts de production bonifiés pour la mise à niveau internationale; - tout montant relié aux composantes Médias numériques (poste 85). <p>Dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise, le devis de production détaillé total de la série doit distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts de production confirmés pour le marché national précisant la part québécoise et la part du coproducteur; - les coûts de production bonifiés pour la mise à niveau internationale précisant la part québécoise et la part du coproducteur, s'il y a lieu. 	X
Structure financière	<p>Veillez utiliser le gabarit Structure financière.</p> <p>La structure financière de la série doit distinguer, sur deux colonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la structure financière confirmée pour le marché national; - la structure financière bonifiée pour la mise à niveau internationale. 	X

Structure financière détaillée	<p>Uniquement dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise</p> <p>Document interne fourni par le requérant</p> <p>La structure financière détaillée totale de la série doit faire état de la répartition entre les coproducteurs.</p>	
Contrat, lettre d'entente	Vous devez fournir les confirmations de financement des partenaires publics ou privés pour la composante de la structure financière pour le marché national .	X
Lettre d'engagement, contrat de licence ou lettre d'entente	<p>Vous devez fournir la lettre d'engagement ou la licence de diffusion du télédiffuseur canadien de langue française précisant, pour la mise à niveau internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'investissement supplémentaire dans la structure financière bonifiée; • le montant de la participation financière dans le développement du projet; • toute entente pour les autres plateformes, s'il y a lieu. 	X
Lettre de confirmation	<p>Vous devez fournir la confirmation de l'engagement supplémentaire du producteur dans la structure financière bonifiée pour la mise à niveau internationale.</p> <p>La lettre de confirmation doit être signée par le représentant autorisé de l'entreprise requérante.</p>	X
Lettre d'engagement, contrat ou lettre d'entente	Vous devez fournir toute autre confirmation d'engagement des partenaires publics ou privés pour la composante de la structure financière bonifiée pour la mise à niveau internationale .	X
Liste des séries commercialisées	<p>Veillez utiliser le gabarit Liste séries commercialisées.</p> <p>La liste doit inclure les séries produites par l'entreprise qui ont été adaptées ou vendues à l'étranger.</p>	X
Liste des séries télévisuelles ayant gagné des prix	<p>Veillez utiliser le gabarit Liste des séries télévisuelles ayant gagné des prix ou ayant été en nomination dans les événements internationaux.</p> <p>La liste doit inclure les séries produites par l'entreprise en nomination ou ayant gagné des prix dans des événements internationaux.</p>	

Contrat d'acquisition de droits littéraires	Si applicable; Contrat(s) d'acquisition de droits pour l'adaptation d'une œuvre littéraire québécoise	
Contrats d'acquisition de droits musicaux	Si applicable; Contrats d'acquisition de droits ou licence d'utilisation pour les œuvres musicales québécoises existantes utilisées	
Liste des œuvres musicales québécoises existantes utilisées	Si applicable; veuillez utiliser le gabarit Liste des œuvres musicales québécoises existantes utilisées .	
Entente(s) préliminaire(s) ou contrat(s) de coproduction	Uniquement dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise Entente(s) préliminaire(s) ou contrat(s) de coproduction	
Autre document	Tout autre document nécessaire à l'étude de votre dossier	

DOSSIER MAÎTRE

La SODEC constitue un dossier de référence (dossier maître) pour toutes les entreprises avec lesquelles elle fait affaire. L'entreprise qui présente une demande pour la première fois doit joindre les renseignements nécessaires à l'ouverture de ce dossier. Pour les demandes subséquentes, seule une mise à jour est requise.

Vous devez téléverser ces documents (dont le nom débute par DOSSIER MAÎTRE) avant de soumettre votre demande.

Veillez noter que s'il s'agit de votre première demande par l'entremise de SOD@ccès, vous devez joindre une copie électronique de tous les documents de référence de votre entreprise, et ce, même si ces documents ont été transmis à la SODEC antérieurement.

Nom du document	Obligatoire
DOSSIER MAÎTRE – États financiers des deux dernières années de l'entreprise	X
DOSSIER MAÎTRE – Document constitutif – Certificat de constitution	X
DOSSIER MAÎTRE – Document constitutif – Statuts	X
DOSSIER MAÎTRE – Document constitutif – Déclaration d'immatriculation	X
DOSSIER MAÎTRE – Document constitutif – Certificat de modification	X
DOSSIER MAÎTRE – Document constitutif – Convention de société	X
DOSSIER MAÎTRE – Information sur l'actionariat et les administrateurs – Utiliser le gabarit Identification des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise	X

DOSSIER MAÎTRE – Organigramme de l’entreprise et des entreprises liées	X
DOSSIER MAÎTRE – Curriculum vitae des dirigeants	
DOSSIER MAÎTRE – Description des activités et réalisations	

PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

La SODEC offre à sa clientèle un service de paiement préautorisé par virement électronique via [ACCEO Transphere](#).

Ce service vous permet de recevoir directement dans le compte bancaire de votre choix l’aide financière accordée par la SODEC ou toute autre somme due par la SODEC. Une fois que la SODEC aura effectué le paiement par virement bancaire, vous recevrez un courriel vous invitant à consulter la confirmation de paiement dans votre profil ACCEO.

Si vous êtes un nouveau client de la SODEC, aucune action n’est nécessaire. Vous recevrez une invitation à vous inscrire à ACCEO Transphere au moment opportun.

CLÔTURE DE LA DEMANDE

Afin d’autoriser le dernier versement et être en mesure de procéder à la fermeture du projet, une fois celui-ci finalisé, l’entreprise requérante doit retourner sur sa demande dans SOD@ccès pour remplir le formulaire de **bilan du projet** et joindre les documents requis suivants :

Nom du document	Type de document	Obligatoire
Rapport de coûts final sommaire	<p>Veuillez utiliser le gabarit Sommaire Rapport de coûts final.</p> <p>Le rapport de coûts final sommaire définitif de la série doit présenter une ventilation complète des coûts de production, sur deux colonnes, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le marché national; - la mise à niveau internationale. 	X
Rapport de coûts final détaillé	<p>Uniquement dans le cas d’une coproduction majoritaire québécoise</p> <p>Document interne fourni par le requérant</p> <p>Le rapport de coûts final détaillé total de la série doit distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts de production pour le marché national précisant la part québécoise et la part du coproducteur; 	

	- les coûts de production bonifiés pour la mise à niveau internationale précisant la part québécoise et la part du coproducteur, s'il y a lieu.	
Structure financière finale	<p>Veillez utiliser le gabarit Structure financière finale.</p> <p>La structure financière finale de la série doit distinguer, sur deux colonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la structure financière confirmée pour le marché national; - la structure financière bonifiée pour la mise à niveau internationale. 	X
Structure financière finale détaillée	<p>Uniquement dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise</p> <p>Document interne fourni par le requérant</p> <p>La structure financière finale détaillée totale de la série doit faire état de la répartition entre les coproducteurs.</p>	
Le rapport de coûts final vérifié ¹	<p>Document produit par un expert-comptable indépendant</p> <p>Dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise, le rapport de coûts final doit détailler la répartition entre les coproducteurs.</p>	X
Contrat d'acquisition de droits littéraires	Si non encore remis ; Contrat(s) d'acquisition de droits pour l'adaptation d'une œuvre littéraire québécoise	
Contrats d'acquisition de droits musicaux	Si non encore remis ; Contrats d'acquisition de droits ou licence d'utilisation pour les œuvres musicales québécoises existantes utilisées	
Liste des œuvres musicales québécoises existantes utilisées – mise à jour	Si différente de la liste antérieurement déposée ; veuillez utiliser le gabarit Liste des œuvres musicales québécoises existantes utilisées .	
Générique de la série	Le générique définitif de la série doit obligatoirement mentionner le logotype de la SODEC.	X

¹ Exigences en matière de rapport de coûts final, conformément à la convention signée avec la SODEC :

- pour toute production dont le budget final est égal ou supérieur à 500 000 \$, vous devez fournir un rapport de coûts audité de la production, préparé par un expert-comptable externe à la société de production;
- pour toute production dont le budget final est inférieur à 500 000 \$, vous devez fournir un rapport de mission d'examen, préparé par un expert-comptable externe à la société de production.

Entente(s) finale(s), amendement(s) ou contrat(s)	Vous devez obligatoirement joindre toute nouvelle entente signée dans le cas d'ajout de nouveaux partenaires financiers ou toute entente mise à jour signée dans le cas de diminution ou d'augmentation de la contribution d'un partenaire financier.	
Entente(s) finale(s) ou contrat(s) de coproduction	Uniquement dans le cas d'une coproduction majoritaire québécoise Entente(s) finale(s) ou contrat(s) de coproduction	
Autre document	Tout autre document nécessaire à l'étude de votre dossier	